

Cultures & Conflits

2008

Enfance et dictature en Argentine : autour de l'*affaire Gaspar*

Antonia Garcia Castro et Elsa Bornemann



Édition électronique

URL : <http://conflits.revues.org/19049>

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits
liberté et sécurité, L'Harmattan

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Antonia Garcia Castro et Elsa Bornemann, « **ENFANCE ET DICTATURE EN ARGENTINE : AUTOUR DE L'AFFAIRE GASPAR** », **CULTURES & CONFLITS [EN LIGNE], INÉDITS DE REGARDS SUR L'ENTRE DEUX, MIS EN LIGNE LE 13 NOVEMBRE 2015, CONSULTÉ LE 04 FÉVRIER 2017. URL : [HTTP://CONFLITS.REVUES.ORG/19049](http://conflits.revues.org/19049)**

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2017.

Creative Commons License

Enfance et dictature en Argentine : autour de l'affaire Gaspar

Antonia Garcia Castro et Elsa Bornemann

- 1 Depuis l'année 2002, suite à une décision du Parlement argentin, la date du 24 mars est commémorée en tant que « Jour National de la Mémoire, pour la Vérité et la Justice ». C'est à cette date qu'a eu lieu le coup d'État de 1976. En 2004, il a été par ailleurs décidé que ce jour-là serait férié et qu'il donnerait lieu, dans toutes les écoles du pays, à une cérémonie de type 1, ce qui en fait l'un des événements les plus importants au sein des établissements scolaires. Dans la continuité de ces mesures, en 2006, la nouvelle loi d'éducation stipula dans son article 92 que, parmi les thèmes communs à l'ensemble des juridictions du pays, il y avait la question de la mémoire, ainsi nommée, et plus précisément : « L'exercice et la construction de la mémoire collective à propos des processus historiques et politiques qui ont ébranlé l'ordre constitutionnel et ont fini par instaurer le terrorisme d'État, avec pour objectif de susciter chez les élèves des réflexions et des sentiments démocratiques et de défense de l'État de droit et la pleine vigueur des droits de l'Homme (...) ». Ces mesures et bien d'autres, prises sous le gouvernement du Président Néstor Kirchner – notamment dans le domaine judiciaire – ont complètement changé les horizons du possible pour les différents organismes de droits de l'Homme argentins qui, après avoir travaillé pendant des décennies contre ou en dépit des gouvernements, ont pu soudain concevoir de travailler avec le gouvernement et de bénéficier du soutien de l'État.
- 2 C'est dans ce contexte que, depuis bientôt dix ans, une série d'expériences sont menées au sein de l'école pour sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire à l'histoire récente du pays.
- 3 Il existe ainsi toute une série de programmes et d'initiatives, tantôt menées par le Ministère de l'Éducation, tantôt par des organismes de défense des droits de l'Homme, tantôt en partenariat entre le Ministère et ces organismes ; mais aussi par d'autres instances, en particulier la Commission Provinciale de la Mémoire, le Secrétariat National des Droits de l'Homme, ou encore des collectifs et des associations culturelles.

- 4 Un des traits communs à la plupart de ces initiatives est l'importance attribuée à l'art au sein du processus pédagogique. Clairement, l'introduction dans les écoles de ces thématiques s'est accompagnée d'une profonde remise en question des approches traditionnelles, par les enseignants, sous l'optique : nouveaux sujets, nouvelles méthodes, mais surtout, nouvelle relation pédagogique. Car le maître qui, en 2006, était chargé d'aborder avec ses élèves divers aspects du passé dictatorial ne disposait pas encore – dans la plupart des cas – d'une formation adaptée. Celle-ci ne s'est développée que progressivement. Mais, en 2006, suite à l'adoption de la nouvelle loi d'éducation et l'obligation d'aborder dans les écoles la question du coup d'État du 24 mars et ses enjeux, tout s'est passé comme si devant une commune ignorance, maîtres et élèves avaient eu à prendre en charge l'élaboration d'un nouvel objet de connaissance.
- 5 Toutes les formes artistiques ont alors pu être ponctuellement sollicitées, en particulier dans le cadre d'un Programme pionnier en la matière, qui a d'abord été développé par la Commission Provinciale de la Mémoire puis répliqué au niveau national : *Jóvenes y Memoria* / Jeunesse et Mémoire. Dans le cadre de ce programme, des jeunes (du secondaire) sont invités à mener une recherche sur un sujet donné. En fin de parcours, une fois leur enquête terminée, au lieu de produire un mémoire de recherche, les élèves doivent présenter une œuvre artistique (peinture murale ; pièce de théâtre ; une chanson ; une nouvelle, etc.).
- 6 Si on se concentre sur les initiatives qui visent les plus jeunes, en particulier les enfants du primaire, c'est la littérature qui est le plus souvent sollicitée. La littérature « pour enfants » est, en Argentine, un genre prestigieux qui a ses grands noms et, même, ses célébrités. Que ce soit par initiative personnelle des enseignants, d'une association, ou d'un programme spécifique du Ministère de l'Éducation, c'est d'abord par le truchement de la « petite histoire » que le passé récent est abordé. Pas exactement « raconté ». Car, même dans le cas des plus petits, voire *principalement* dans le cas des plus petits, apparaît ce défi consistant à mettre en tension la relation passé-présent par le biais d'une pédagogie de la question et non pas tant par les réponses qu'un maître connaîtrait par avance et qu'il serait chargé de transmettre.
- 7 Parmi les expériences qui s'adressent aux plus petits, on peut nommer l'un des volets du Programme « Éducation et Mémoire » du Ministère de l'Éducation ; plusieurs programmes élaborés en partenariat entre le même Ministère et l'Association des Grands-mères de la Place de Mai ; l'initiative de Gabriela Pesclevi, à travers le collectif La Grieta, « *Libros que muerden* ». Sans entrer dans le détail, précisons que, dans les trois cas, parmi les livres retenus, un certain nombre ont été écrits avant le coup d'État de 1976, puis interdits pendant la dernière dictature argentine (1976-1983). Précisément, dans le cas de « *Libros que muerden* » tout l'enjeu consistait à rendre visibles ces livres qui ont dû être cachés pendant des années. Le geste est particulièrement significatif si on pense que les auteurs de l'initiative étaient eux-mêmes enfants dans les années 1970 et qu'ils sont, à ce titre, ceux à qui étaient destinés les décrets d'interdiction. Ainsi, ces enfants d'autrefois, adultes aujourd'hui, offrent aux enfants des années 2000 les livres qu'on leur a pour ainsi dire volés. « Mais pourquoi donc les a-t-on interdits ? » est l'une des questions que cette bibliothèque récupérée permet de poser.
- 8 Un des auteurs les plus mobilisés dans ce cadre est l'écrivain argentin Elsa Bornemann (1952-2013). Son recueil *Un elefante ocupa mucho espacio* (1975) a été interdit pendant la dictature. Plusieurs histoires de ce recueil sont lues, à l'occasion du 24 mars, notamment dans les petites classes. L'une d'elles (« *Caso Gaspar* » / Affaire Gaspar) est, par ailleurs, au

cœur de l'un des dispositifs que le Ministère de l'Éducation a mis en place pour offrir aux enseignants du primaire des outils pertinents pour aborder le Jour de la Mémoire, pour la Vérité et la Justice. Dans ce cas, ce qui a été privilégié c'est la thématique de la censure et celle de la norme : qui décide ce qui doit être interdit ? Ce qu'il est possible de faire ? Comment ? Pourquoi ? *Affaire Gaspar* est un classique de la littérature de jeunesse argentine, ici publié pour la première fois en français.

- 9 Écrit il y a quarante ans, l'usage que l'on fait de ce récit, aujourd'hui, dans les écoles argentines, nous rappelle la dimension culturelle de tout ce qui, pendant les années de dictature, a été banni, poursuivi, frappé d'interdiction. Mais aussi l'importance des (re)découvertes qui, dans le monde culturel, restent encore à faire, que les œuvres aient été interdites ou contraintes à suivre leurs auteurs en exil. Ce qu'on n'a pas vu, ce qu'on n'a pas entendu, ce qu'on n'a pas lu, c'est aussi ce qui peut marquer une génération, voire plusieurs générations.

AFFAIRE GASPAR, par Elsa Bornemann¹

- 10 Embêté de toujours traverser la ville avec sa valise pour vendre – au bas mot – douze nappes par jour, las d'user ses semelles, fatigué d'utiliser ses pieds, Gaspar décida un jour de marcher sur ses mains. Dès lors il passa tous ses week-ends, enfermé dans son grenier, à s'entraîner devant la glace. Au début, c'était assez difficile de garder l'équilibre les jambes en l'air, mais à force d'essayer le brave garçon parvint à marcher à l'envers avec une adresse remarquable. Une fois l'équilibre assuré, il s'efforça de se déplacer en portant sa valise avec l'un ou l'autre de ses pieds déchaussés. Il put bientôt le faire et son succès l'encouragea.
- 11 – À partir d'aujourd'hui, fini les chaussures ! J'irai vendre mes nappes en marchant sur les mains – s'exclama Gaspar un matin, au petit déjeuner. Il décida de commencer sur le champ cette journée de travail en marchant sur les mains.
- 12 Sa voisine balayait devant sa porte lorsqu'elle le vit sortir. Gaspar lui dit bonjour en soulevant cordialement son chapeau : – Bonjour, madame Ramona. Comment se portent vos canaris ce matin ?
- 13 Mais comme la dame le regardait bouche bée, le garçon remit son chapeau et tourna au coin de la rue. Pour ne pas s'épuiser, il accrochait tantôt sa valise à son pied gauche, tantôt à son pied droit, tout en faisant des mouvements compliqués pour sonner à toutes les portes sans changer de position.
- 14 Hélas ! Malgré son enthousiasme, ce matin-là il ne vendit pas une seule nappe. Personne ne faisait confiance à ce vendeur à domicile qui se présentait en marchant sur les mains !
- 15 – Ils me ferment la porte au nez parce que je suis le premier qui ose changer l'habitude de marcher sur les jambes... S'ils savaient à quel point le monde est différent vu de la sorte, ils m'imiteraient... Patience... Je finirai bien par imposer la mode de marcher sur les mains – se dit Gaspar, et il s'empressa de traverser une grande avenue.
- 16 Quelle idée ! Il était midi... Il y avait des voitures partout, si près les unes des autres, qu'on les aurait dit collées. Des tas de gens marchaient à toute vitesse dans tous les sens.
- 17 – Attention ! Un fou en liberté ! – crièrent-ils tous en chœur en voyant Gaspar. Le jeune homme les écouta amusé et il passa tranquillement son chemin.
- 18 – Fou, moi ? Bah, chacun ses opinions...

- 19 Mais les gens se pressèrent bientôt autour de lui et toutes les voitures se mirent à klaxonner pour tenter de défaire le bouchon qu'avait provoqué son étrange façon de marcher. Trois minutes plus tard, trois agents l'entouraient.
- 20 – Jeune homme ! Vous êtes en état d'arrestation ! – dit l'un d'eux, en le saisissant par les genoux, tandis que les deux autres appelaient par radiotéléphone le Département Central de la Police. Pauvre Gaspar ! Une camionnette le conduisit très vite au commissariat le plus proche, où il fut interrogé par de nombreux policiers :
- 21 – Pourquoi marchez-vous sur les mains ? C'est louche ça ! Que cachez-vous dans vos gants ? Avouez ! Parlez !
- 22 Ce jour-là, les voleurs de la ville braquèrent les banques dans le calme le plus absolu : la police n'avait d'yeux que pour l'« Affaire Gaspar : le suspect qui marche sur ses mains ».
- 23 Gaspar ne savait pas comment sortir de ce pétrin mais il gardait son calme et – chose surprenante – il continuait à faire de l'équilibre sur ses mains sous le regard furieux des agents. Finalement, il eut l'idée de demander :
- 24 – C'est interdit de marcher sur les mains ?
- 25 Le chef de la police avala sa salive et répéta la question au commissaire numéro 1, le commissaire numéro 1 la répéta au commissaire numéro 2, le numéro 2 au numéro 3, le numéro 3 au numéro 4... Au bout d'un moment, tout le Département Central de la Police posa la même question : « C'EST INTERDIT DE MARCHER SUR LES MAINS ? » Mais ils eurent beau chercher dans des tas et des tas de livres pendant des heures, l'interdiction n'apparaissait nulle part. Non, monsieur. Aucune loi n'interdit de marcher sur les mains et aucune loi n'oblige non plus personne à n'utiliser que les pieds !
- 26 C'est ainsi que Gaspar retrouva la liberté de faire ce que bon lui semblait, à condition de ne pas importuner les autres avec sa conduite. Rayonnant, il sortit dans la rue en marchant sur ses mains. Et il doit encore y être à l'heure qu'il est, avec ses gants, son chapeau et sa valise, en train de proposer des nappes à domicile... Et en marchant sur ses mains !
-

NOTES

1. Titre original : "Caso Gaspar", in *Un elefante ocupa mucho espacio*, Buenos Aires, Alfaguara, 2005. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Antonia García Castro, avec l'autorisation des Héritiers d'Elsa Bornemann c/o *Schavelzon Graham Agencia Literaria*.

INDEX

Mots-clés : Regards sur l'entre-deux, Argentine, jeunesse, mémoire, littérature, dictature

Keywords : Regards sur l'entre-deux, Argentina, childhood, memory, literature, dictatorship